

Nouveau

Découvrez vos articles en avant-première dans votre Espace Premium

Royan : le marais de Pontailac menacé par l'urbanisation

A LA UNE / ROYAN / Publié le 09/02/2017 à 3h38. Mis à jour à 7h58 par **Stéphane Durand**.

▲ Marie-Pierre Quentin avec une collégienne d'Henri Dunant, Blanche, au milieu du marais. ©PHOTO SD

PREMIUM

La conseillère départementale Marie-Pierre Quentin, épaulée par d'autres acteurs locaux, tire la sonnette d'alarme.

Petit à petit les 70 hectares du marais de Pontailac, véritable poumon vert situé à cheval entre Royan et Vaux-sur-Mer, sont grignotés par l'urbanisation. Il va bientôt falloir en enlever 20 hectares. C'est le constat que fait la conseillère départementale du canton de Royan, Marie-Pierre Quentin, qui a découvert le lieu grâce à Bernard Giraud, disparu en décembre. C'était l'un des grands défenseurs de ce site important pour la biodiversité et pour la filtration des eaux.

Depuis, l'élue est partie en croisade pour sauver ce qui peut l'être encore et faire de cet endroit un outil pédagogique pour les élèves du collège Henri-Dunant, en lien avec l'association Obios. L'établissement se trouve à proximité de ce marais. « Ce lieu a une valeur sociale, culturelle et pédagogique. Pouvoir disposer d'un marais comme ça, en ville, est très rare. Il faut vraiment en prendre conscience », insiste Marie-Pierre Quentin.

Une subvention vient d'être votée par le Conseil départemental pour que l'association environnementale sensibilise les collégiens à devenir des ambassadeurs de la cause.

« L'urbanisation est en train de faire beaucoup de mal. Malheureusement, des projets immobiliers ont déjà vu le jour et d'autres sont lancés qu'on ne peut pas arrêter. Maintenant, il faut dire stop », estime l'élue.

Un rôle pour filtrer les eaux

Le Département, dès qu'il en a l'occasion, rachète désormais des parcelles pour les sanctuariser et limiter, justement, les constructions au titre des espaces naturels sensibles. « Avant, la faune vivait entre huit et neuf mois dans le marais et allait se reproduire au sec, dans les zones non humides. Sauf qu'avec les lotissements qui sont apparus, ils n'ont plus cette possibilité », se désole l'élue.

Un autre problème occupe les pensées de Marie-Pierre Quentin : « Le marais joue le rôle de filtre naturel pour les eaux de baignade. Si demain il ne peut plus avoir ce rôle, il faudra construire une station d'épuration. »

Autrement dit, le marais de Pontailac sert de zone tampon entre les pollutions éventuelles du bassin versant et la zone de baignade. En 2009, l'association Obios a réalisé un inventaire de la flore, des habitats et de la faune à la demande de la Ville de Royan sous l'impulsion de Bernard Giraud, alors premier adjoint en charge de l'environnement. Aujourd'hui, cette faune et cette flore sont en danger. or, il faut savoir « que la diversité des habitats de cette zone humide permet l'accueil d'espèces menacées au niveau mondial comme l'anguille européenne, le campagnol amphibie et le très rare maillot de DesMoulins, un petit mollusque, ou encore la tortue d'eau douce cistude d'Europe », fait état un rapport.

Des enjeux importants

« Il faut que les gens se réapproprient cet espace qui accueille un patrimoine naturel d'intérêt national », souligne l'élue royannaise qui parle, pourquoi pas, de créer un jour une Maison du marais. « En attendant, il faut que les collégiens d'Henri-Dunant se penchent sur la question. Ils ont à deux pas de leur établissement un endroit remarquable. Ils doivent en profiter. »

Dans un récent courrier au président du Conseil départemental Dominique Bussereau, le député-maire de Royan Didier Quentin indique que le Plan local d'urbanisme ne pourra pas revenir sur le classement de certaines zones constructibles, « les terrains ayant fait l'objet de permis de construire. » En revanche, l'élue ne s'oppose pas à l'extension de la zone de préemption actuelle au titre des espaces naturels sensibles.

Les enjeux, dans ce dossier, sont importants puisqu'il s'agit de savoir où les villes de Royan et de Vaux-sur-Mer vont, demain, pouvoir s'étendre et si on se donne les moyens ou non de conserver un marais périurbain. Dans ce dossier, un projet de passerelle, du côté de Vaux-sur-Mer, qui relierait des zones habitées au collège Dunant, est même évoqué. Affaire à suivre.



Recevez par email le **Récap Charente-Maritime**

Dès 17h30 du lundi au vendredi, le résumé de l'actualité du jour en Charente-Maritime

S'inscrire

A LIRE AUSSI



Vidéo. La femme "la plus lourde au monde" va subir une opération salvatrice en Inde



Agen : prison ferme requise contre une ancienne candidate de "l'Amour est dans le pré"



Vidéo : Diam's lève le voile sur TF1



On s'en prend à sa fille sur Internet, Edwy Plenel met les choses au clair

Recommandé par



SUD OUEST 100% NUMERIQUE

Sur web, tablette et mobile :

Le journal + L'accès aux articles abonnés + l'Édition du soir + Le club abonnés